

AVIS PUBLIC : Dépôt du rôle d'évaluation foncière

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Grosse-Île, a été déposé à mon bureau le 29 août 2023;

Pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Grosse-Île, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro A-2008-03, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro A-2008-03 sont disponibles au bureau de la Municipalité de Grosse-Île, situé au 1-006 chemin Jerry, Grosse-Île, Qc., G4T 6B9

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Grosse-Île, à l'attention de la directrice générale;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Grosse Île
Ce 31^e jour d'août 2023

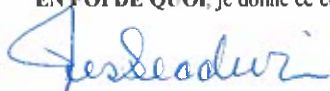


Jessica Goodwin
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jessica Turnbull, greffière-trésorière Dépôt du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Grosse Ile, certifie sur mon serment d'office avoir publié cet avis public ce 31^e jour d'août 2023 sur le site Internet de la Municipalité (www.mungi.ca) et en affichant une copie de celui-ci aux endroits suivants : Carla's Grocery et le Centre Communautaire de Grosse Ile.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31^e jour d'août 2023.



Jessica Goodwin
Greffière-trésorière adjointe